

Strasbourg, le 22 juillet 2022

# COMITE EUROPEEN SUR LA DEMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE (CDDG)

# GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DEMOCRATIE DELIBERATIVE ET PARTICIPATIVE (GT-DD)

# **RAPPORT DE LA 2e REUNION**

1-4 juillet 2022, réunion hybride et informelle

Note du Secrétariat établie par la Direction générale de la démocratie Division de la gouvernance démocratique

#### 1. Ouverture de la réunion

Le Président, M. Abassin Nessar (Pays-Bas), souhaite la bienvenue aux membres du groupe de travail. La liste des participants figure à l'Annexe I.

### 2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'Annexe II.

# 3. Information par le Secrétariat

Le Secrétariat informe le Groupe de travail que le 30 juin 2022, lors de sa 1438e réunion, le Comité des Ministres a chargé le CDDG de préparer un projet de recommandation sur la démocratie délibérative. En outre, le Secrétariat mentionne que le CDDG a été invité à commenter deux recommandations de l'APCE traitant de questions liées à la gouvernance démocratique : Recommandation 2235(2022) « Défis récents pour la sécurité en Europe: quel rôle pour le Conseil de l'Europe" et Recommandation 2232(2022) « Sauvegarde et promotion de la démocratie véritable en Europe ». Le Secrétariat signale également qu'un Forum Talk sur la démocratie délibérative, qui se tiendra pendant le Forum mondial de la démocratie du 7 au 9 novembre 2022, est en cours de planification, les modalités devant être finalisées.

Le groupe de travail prend note de ces informations.

# 4. Rédaction d'un rapport sur les nouvelles formes de démocratie délibérative et participative

Le groupe de travail examine le « Projet de rapport du CDDG sur la démocratie délibérative et participative » [GT-DD(2022)7]. Le groupe de travail discute de l'objectif et du public principal du rapport, de ses grandes lignes d'argumentation, de sa structure et de sa longueur. Un consensus se dégage sur les points suivants :

- Les décideurs politiques, les fonctionnaires des institutions publiques, les praticiens et les politiciens sont les principaux destinataires du rapport du CDDG. Le rapport doit donc être accessible en termes de langage et d'orientation pratique.
- Le rapport n'avait pas l'intention de recommander l'utilisation de méthodes délibératives en soi. Il considérait plutôt les méthodes délibératives comme un instrument parmi d'autres dans le répertoire plus large des instruments à la disposition des décideurs politiques.
- L'hypothèse sous-jacente du rapport était que les initiatives délibératives, lorsqu'elles sont bien menées, ont le potentiel de produire de meilleurs résultats politiques.
- Si le recul de la démocratie est une préoccupation du Conseil de l'Europe, et devrait être mentionné dans le rapport, l'argument selon lequel les pratiques délibératives peuvent renforcer la démocratie et améliorer la confiance doit être examiné plus avant.
- Le contenu du projet de recommandation sur la démocratie délibérative devrait être reflété dans le rapport, par souci de cohérence, mais il n'est pas nécessaire de reprendre le même langage.

Rapport de réunion [GT-DD(2022)9]

 Le terme « bonne pratique » devrait être utilisé au lieu de « meilleure pratique », car il n'existe pas de modèle unique de démocratie délibérative.

Dans l'ensemble, le groupe de travail convient de raccourcir et de rationaliser le rapport et de réexaminer ultérieurement la section sur les définitions des termes clés et le résumé. En outre, il est convenu de ce qui suit :

- En ce qui concerne l' « Introduction » : ajouter une référence à l'objectif et au public du rapport et mentionner les travaux récents des organes du Conseil de l'Europe, en particulier les recommandations pertinentes de l'APCE.
- En ce qui concerne le chapitre sur la « Démocratie » : prendre en considération la capture de l'État par les entreprises, le rôle des médias sociaux et la désinformation comme des facteurs ayant un impact sur la capacité de la démocratie à fonctionner; expliquer ce que l'on entend par « bons résultats politiques » (bons pour qui).
- En ce qui concerne le chapitre sur la « Démocratie participative » : le garder aussi court qu'il l'était, et éventuellement reformater le tableau.
- En ce qui concerne les chapitres explorant la « démocratie délibérative » : restructurer ces chapitres en fusionnant les chapitres 4 et 5, et en dissolvant le chapitre 6 dans le nouveau chapitre raccourci.
- En ce qui concerne l'annexe : supprimer l'annexe B (liste des initiatives) et faire plutôt référence à l'étude « Mapping Deliberative Democracy » qui sera bientôt publiée par la Division des élections et de la démocratie participative ; envisager d'incorporer l'annexe A dans le rapport.

Le groupe de travail invite les participants à envoyer des commentaires, des projets de propositions et tout autre retour d'information par écrit au Secrétariat <u>avant le 21 juillet.</u> Un projet révisé sera ensuite discuté lors de la prochaine réunion du groupe de travail en septembre en vue de finaliser le projet de rapport pour approbation lors de la plénière du CDDG les 28-29 novembre 2022.

### 5. Projet de recommandation sur la démocratie délibérative

Le Groupe de travail examine le projet de recommandation sur la démocratie délibérative, voir [GT-DD(2022)8]. Le Groupe de travail examine le préambule, la partie opérationnelle et l'annexe. Dans l'ensemble, le Groupe de travail se félicite du fait que la recommandation est plutôt courte et souligne que des détails et des explications supplémentaires peuvent être trouvés dans le rapport du CDDG.

Il y a un consensus sur le fait que le projet de recommandation devrait situer la délibération dans le cadre de la démocratie représentative, en fournissant un instantané qui reflète la situation à ce moment-là. Le groupe de travail convient également de ce qui suit :

- Dans le préambule : inclure une référence explicite à l'État de droit et aux droits de l'homme, à côté de la démocratie, car il s'agit de concepts interdépendants mais distincts ; faire référence à la responsabilité comme l'un des principes de la bonne gouvernance démocratique.
- Dans la partie opérationnelle : reformuler les recommandations aux États membres pour qu'elles soient plus concrètes et remplacer « 2-4 ans » par «périodiquement ».

 Concernant l'annexe: restructurer l'annexe en supprimant la partie sur l'objectif et en consolidant les deux sections (conditions d'habilitation et principes) en une seule section intitulée Principes.

Le groupe de travail discute longuement de certaines des définitions. Le groupe de travail convient de n'inclure que les définitions nécessaires à la compréhension du projet de recommandation et de réexaminer la liste à un stade ultérieur (en gardant également à l'esprit la nécessité de traduire dans les langues nationales). Certains délégués proposent d'inclure une référence aux écoles en tant qu'acteur clé pour enseigner les compétences délibératives ainsi que de mentionner le leadership. Certaines délégations proposent d'inclure dans le préambule une phrase reflétant les différences de structures et de compétences gouvernementales dans les États membres (par exemple, les États fédéraux par rapport aux États centralisés).

Le Groupe de travail charge le Secrétariat de restructurer le projet de recommandation en conséquence et de préparer un projet révisé pour commentaires pendant la période estivale. Lors de la prochaine réunion en septembre, le groupe de travail préparera le document pour une consultation publique, qui se tiendra en octobre et novembre 2022.

# 6. Contributions des représentants du Congrès et de l'Assemblée parlementaire parlementaire, d'autres organisations

Le groupe de travail entend une présentation sur « Short Input on Deliberative Democracy: Lessons Learnt and Ways Forward » par M. Andre Bächtiger, Professeur, Institut pour les Sciences sociales, Université de Stuttgart, Allemagne. M. Bächtiger présente les avantages et les pièges des initiatives délibératives, tels qu'illustrés par les mini-publics, la plus courante des initiatives délibératives. Il souligné que l'expérience a montré que les gens ordinaires étaient tout à fait capables de délibérer de manière de qualité, mais que les défis pour les initiatives délibératives étaient, entre autres, un fossé de légitimité entre les citoyens qui délibèrent et ceux qui ne le font pas et une faible visibilité. M. Bächtiger présente la réflexion actuelle sur ce qu'il convient de faire avec les mini recommandations publiques (par exemple, voie participative, raccourci ou institutionnelle) et propose globalement d'adopter une approche plus systémique de la délibération.

La discussion se centre sur la question de la responsabilité, par exemple des décideurs politiques, des mini-publics ; pourquoi les recommandations ne devraient pas être contraignantes pour les décideurs et devraient plutôt être considérées comme des conseils; comment mesurer le succès d'une initiative délibérative ; la portée de la délibération, en particulier quel type de questions se prêtent à la délibération ; et une approche plus large et plus systémique de la délibération, en se concentrant sur la qualité de la délibération.

Le groupe de travail entend également entendu une présentation sur « *Insights into Deliberative Democracy - a researcher's perspective* » par Mme Hanna-Kaisa Pernaa, Université de Vaasa, Finlande. Mme Pernaa met en évidence les facteurs favorables et défavorables, ainsi que les impacts bénéfiques et les effets négatifs des initiatives délibératives. Elle souligne que la délibération peut aider les décideurs politiques à élaborer des politiques mieux informées et plus efficaces, en tenant compte de la complexité des questions et de la multitude de perspectives.

La discussion porte sur la place et le niveau de la délibération dans les institutions représentatives, y compris dans les parlements ; le développement d'une culture de la délibération, par exemple en introduisant et en mettant en œuvre la délibération dans les écoles, les crèches et les lieux de travail ; les questions de représentation (par exemple, comment inclure ceux qui ne sont pas entendus ou difficiles à atteindre) ; et les sujets qui se prêtent à la délibération.

# 8. Prochaines étapes

Le groupe de travail propose d'organiser une consultation publique sur le projet de recommandation en octobre et novembre 2022 et de tenir éventuellement une réunion informelle supplémentaire en décembre pour examiner les commentaires reçus ainsi que pour préparer le projet final de recommandation en vue de son adoption lors de la première plénière du CDDG en 2023.

# 9. Questions diverses

La <u>plateforme BePart</u> est désormais en ligne et les États membres sont invités à contribuer aux études de cas.

# 10. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion formelle du GT aura lieu les 26-27 septembre à Strasbourg, modalités à confirmer. Possibilité d'une réunion informelle supplémentaire en décembre 2022 (sans frais).

#### **ANNEXE I**

#### LISTE DES PARTICIPANTS

#### **CHAIR / PRESIDENT**

Mr Abassin NESSAR, Senior Advisor and Coordinator, Democracy and Governance, Ministry of Interior, The Hague

# **BELGIUM / BELGIQUE**

Mr Edwin LEFEBRE, Deputy Director, Ministry of the Flemish Community, Agency for Home Affairs, Brussels

### CZECH REPUBLIC / REPUBLIQUE TCHEQUE

Mr Kristian MALINA, Ministerial Assistant Principal, Department of Coordination of Public Administration and International Relations Ministry of the Interior of the Czech Republic

#### FINLAND / FINLANDE

Mr Markku MÖLLÄRI, Ministerial adviser, Department for Local Affairs and Regional Administration, Ministry of Finance, Helsinki

# **GREECE / GRECE**

Mr Georgios CHRYSAFIS, expert (Deputy Head), Department of Organising and Functionning of Local Government, Ministry of the Interior, Athens

Mr Ioannis MATHIOUDAKIS, Head of the Coordination Service, Athens

#### **ITALY / ITALIE**

Mr Francesco GIUSTINO, Presidenza del Consiglio dei Ministri, Ufficio Attività Internazionali, ROMA

#### **MALTA / MALTE**

Mr Robert TABONE, Head EU & International Affairs, Office of the Director General, Local Government Division, VALLETTA

#### **SLOVENIA / SLOVENIE**

Mr Jurij MEZEK, Senior Advisor, Ministry of Public Administration, Local Self-Government Service, LJUBLJANA

#### **SWEDEN / SUEDE**

Mr Daniel WOHLGEMUTH, Deputy Director, Ministry of Culture, Division for Media and Democracy

#### **UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI**

Mr Paul ROWSELL, Head of Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

Ms Siobhan SMYTH, Senior Policy Adviser, Governance Reform and Democracy Unit, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

Mr Matthew BRANNEN, Senior Policy Adviser, Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

Ms Kirsty BROWN, Governance Reform and Democracy Unit, Department for Levelling Up, Housing and Communities, Local Government & Communities Directorate, Ministry of Housing, Communities and Local Government, LONDON

#### **PARTICIPANTS**

# CONFERENCE OF INGOS OF THE COUNCIL OF EUROPE / CONFERENCE DES OING DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr Christoph SPRENG, Representative of the INGOs Conference to the CDDG, Initiatives of Change-International

#### **CONSULTANT EXPERT / EXPERT CONSULTANT**

Mr Andy WILLIAMSON, Parliaments, participation and innovation, United Kingdom

Mr André BÄCHTIGER, Professor, Institute for Social Sciences, University of Stuttgart, Germany

Ms Hanna-Kaisa PERNAA, Assistant Professor, University of Vaasa, School of Management, Social and Health Management, Finland

### **SECRETARIAT**

# Secretariat of the CDDG / Secrétariat du CDDG

Ms Alina TATARENKO – Head of the Democratic Governance Division / Secretary of the CDDG / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy

Ms Judith ORLAND, Democratic Governance Division – Directorate of Human Dignity, Equality and Governance - Directorate General of Democracy

Mr Christophe SPECKBACHER, Administrator – Democratic Governance Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy

Ms Isabelle ETTER, Assistant

Ms Nino MAKHAURI, Trainee

Rapport de réunion [GT-DD(2022)9]

# Other Secretariat participating in the meeting /Autre Secrétariat participant à la réunion

Mr Daniel POPESCU, Head of Democracy and Governance Department / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy

Ms Cornelia PERLE, Elections and Participatory Democracy Division / Directorate of Human Dignity, Equality and Governance / Directorate General of Democracy

# **ANNEXE II**

# ORDRE DU JOUR AVEC ORDRE DES TRAVAUX

VENDREDI 1er juillet Lien: https://bluejeans.com/720493546/2915			
	Lieii. https://blueleans.com/720453540/2515		
10.00			
1.	Ouverture de la réunion		
2.	Adoption de l'ordre du jour	[GT-DD(2022)OJ2rév]	
3.	Information par le Secrétariat		
	- information par le Secrétariat		
6.	Contributions de représentants de l'Assemblée parlementaire et du Congrès, d'autres organisations :		
à 10h15	M. André Bächtiger, professeur, Institut des sciences sociales, Université de Stuttgart, Allemagne		
	Brève contribution sur la démocratie délibérative : Leçons apprises et voies à suivre		
4.	Projet de recommandation sur la démocratie délibérative	[GT-DD (2022)8]	
	Présentation d'un projet de recommandation sur la démocratie délibérative		
	<ul> <li>Discussion et contributions des membres du groupe de travail</li> <li>Préambule</li> <li>Partie opérationnelle</li> </ul>		
13h00- 14h30	Pause déjeuner		
14h30			
4. (suite)	<ul> <li>Discussion et contributions des membres du groupe de travail</li> <li>Annexe à la recommandation</li> </ul>		
17h00	Fin du premier jour		

LUNDI 4 juillet Lien: https://bluejeans.com/720493546/2915			
6.	Contributions de représentants de l'Assemblée parlementaire et du Congrès, d'autres organisations :		
à 10h00	Mme Hanna-Kaisa Pernaa, professeur adjoint, Université de Vaasa, École de gestion, gestion sociale et sanitaire, Finlande Recherche sur la démocratie délibérative en Finlande		
4.	Projet de rapport du CDDG sur les nouvelles formes de démocratie délibérative et participative		
	Examen du projet de rapport	[GT-DD(2022)7]	
	Discussion chapitre par chapitre et contributions des membres du groupe de travail		
	<ul> <li>Introduction</li> <li>Chapitre sur la démocratie</li> <li>Chapitre sur la démocratie participative</li> </ul>		
13h00- 14h30	Pause déjeuner		
14h30			
4. (suite)	(suite) Discussion sur le projet de rapport sur les nouvelles formes de démocratie délibérative et participative		
	Contributions des membres du groupe de travail		
	<ul> <li>Chapitre sur la démocratie délibérative</li> <li>Chapitre sur les éléments clés de la démocratie délibérative</li> <li>Chapitre sur les propositions d'initiatives délibératives efficaces</li> <li>Chapitre sur les conclusions</li> </ul>		
16h30			
<b>7.</b>	Prochaines étapes		
16h45 <b>8.</b>	Questions diverses		
9.	Date de la prochaine réunion Strasbourg et/ou en ligne (selon la situation), 26-27 septembre 2022		